

Sambreville : les funérailles du policier ce matin

P. 5

Les funérailles de Didier Lemince, le policier velainois décédé mercredi à l'issue d'une intervention, ont lieu ce vendredi. La levée du corps avec les honneurs est prévue à 9h, au centre funéraire Moraux, à Taminies.



P. 8

LES ÉTUDIANTS SONT DE PLUS EN PLUS NOMBREUX À VOULOIR TENTER L'AVENTURE D'UN SÉJOUR EN IMMERSION À L'ÉTRANGER

© YFU

UNE OPEL ASTRA A LABOURÉ LES TERRAINS DE FOOT DE PHILIPPEVILLE ! LA PLAQUE DE L'AUTO A ÉTÉ RELEVÉE

© D.R.



Sambre & Meuse

METTET



D'ici mars prochain, un ancien commerce bien connu des Djobains sera démolé. Il laissera place à un immeuble de standing composé de 16 appartements et d'un rez-de-chaussée commercial. Une construction qui permet de répondre, en partie, à la demande grandissante de logements sur l'entité.

Voilà un projet qui vient confirmer le plein essor de Mettet. D'ici mars 2016, d'importants travaux débiteront à la rue Albert Ler, située à l'entrée de la Ville. La bâtisse de la famille Louis, ancien établissement bien connu des Djobains, sera détruite. Il y a quelques années, on pouvait encore y faire réparer son tracteur, sa tondeuse et du matériel agricole.

Le bâtiment disparaîtra, au profit d'un immeuble de standing à deux étages. C'est le bureau Oegim qui est en charge du projet. « Les appartements comporteront deux ou trois chambres », explique François Mélotte, le gérant de la SPRL. « Leur superficie ira de 86 mètres carrés, pour les plus petits à 100 mètres carrés, pour les plus grands. »

L'immeuble aura une apparence moderne. « Un soin particulier sera porté aux finitions, à l'isolation et à la consommation énergétique. » Pour la société Oegim, il s'agit d'un investissement conséquent,

de plus de trois millions d'euros. « Mettet est un village en pleine expansion et nous y avons vu de belles perspectives », précise François Mélotte. Si les travaux n'ont pas encore commencé, ce n'est pas le cas

(170.000 euros chacun) sont prévus, pour des commerces ou des professions libérales. « Nous avons notamment eu des contacts avec des médecins ou des dentistes. Des informations ont également été prises par la zone de police Entre-Sambre-et-Meuse pour éventuellement, y installer un commissariat de proximité (voir ci-dessous). Mais rien n'est encore signé », ajoute le gérant de la société de promotion immobilière Oegim.

« UNE RÉELLE DEMANDE »

De son côté, le bourgmestre de l'entité, Yves Delforge (cdH), se réjouit de la réalisation du projet. « Ces habitations se trouveront à l'entrée de Mettet, à proximité des nombreux commerces », commente-t-il. « Il y avait une réelle demande pour ce type de bien à Mettet. C'est pourquoi nous avons jugé la proposition du promoteur tout à fait opportune et que nous avons accordé le permis. » Si l'immobilier est fleurissant dans la commune, c'est que le nombre de familles qui souhaitent s'y installer est en augmentation. « Pour 2016, nous avons déjà une centaine de permis de bâtir qui ont été demandés dans le centre et les villages. On va finir par me croire quand je dis qu'il fait bon vivre à Mettet ! », plaisante le maire. N.V.



« Déjà plus de 100 demandes pour bâtir, en 2016, dans l'entité de Mettet et ses villages »

de la commercialisation. Sur les 16 appartements qui verront le jour, deux sont d'ores et déjà attribués, sur base de plans. Les prix ? De 180.000 euros à 207.000 euros hors TVA. Au niveau du rez-de-chaussée, trois emplacements

Un projet à 3.000.000 €

16 appartements de standing en plein centre-ville



Une partie du nouveau bâtiment donnera dans la rue Foischelle. © N.V.

Un commissariat qui déménage ? « Une idée »

Lors des négociations visant à attribuer les rez-de-chaussée des nouveaux bâtiments de la rue Albert Ler, l'hypothèse d'y installer le commissariat de proximité a été lancée. Il se situe actuellement une centaine de mètres plus bas, à droite du rond-point d'entrée de Mettet. Plusieurs sources nous confirment que des informations ont été demandées par la zone de police locale, afin d'imaginer un éventuel déménagement. Un point sur lequel le bourgmestre préfère ne pas insister. « L'idée a effectivement été lancée mais cela me semble quelque peu prématuré d'en parler », déclare Yves Delforge. Si les policiers pensent à déplacer leurs bureaux, c'est

que les lieux qu'ils occupent pour l'instant ne sont ni la propriété de la zone de police ni de la commune. Le commissariat situé à l'entrée de Mettet, à la rue Try-Joly, est en fait la propriété du fédéral. Si l'autorité décidait, pour une raison ou une autre, de vendre le bâtiment ou de modifier son affectation, les policiers concernés se retrouveraient alors sans toit. Un seul problème persiste : pour accueillir un commissariat et ses policiers, le bâtiment devrait répondre à certaines normes. Il faudrait notamment une série de garages, afin d'y parquer les véhicules de police. Ce qui, pour l'instant, n'est pas prévu dans les plans d'Oegim. N.V.



Le commissariat. © N.V.

Bonne nouvelle pour la maison de retraite de Biesme

Une subvention de 750.000 euros

Jeudi, Maxime Prévot, le Ministre wallon de la Santé et de l'Action sociale, a octroyé une subvention de 750.000 € à l'Association Intercommunale de Santé de la Basse-Sambre (A.I.S.B.S.). Cette somme conséquente va permettre d'accroître la capacité d'accueil de la Maison de repos et de soins « Le Temps des Cerises », située à Biesme, dans l'entité de Mettet. Les aménagements viseront à créer un étage supplémentaire en ossature bois qui permettra à l'institution d'augmenter sa capacité d'hébergement, qui passera de 56 à 66 lits. Des travaux de reconditionnement sont également prévus. Le but ? Améliorer le confort des résidents du home et surtout, ré-



Dix lits supplémentaires seront bientôt disponibles. © LEF

pondre aux nouvelles normes en vigueur dans le secteur. PLUS DE CHAMBRES À TROIS Les chambres à 3 lits disparaîtront définitivement au profit de nouvelles chambres, à 1 ou 2 lits. Le coût total des travaux est de

1.136.500 €. Pour le bourgmestre de Mettet, Yves Delforge, cette subvention était cruciale. « Notre population vieillit et nous nous devons d'accueillir les personnes âgées dans des conditions optimales », réagit-il. N.V.